

EXPOSITION

“Numérique : libérons nos pratiques”

- Exposition réalisée par Ritimo en 2020
- Public : A partir de 15 ans

8 panneaux (60x80cm, bâches souples):

- Numérique : Enjeux de société
- Espace de liberté et de surveillance
- Logiciels libres et transitions

DES LIBERTÉS SOUS SURVEILLANCE

Sous prétexte de procurer une meilleure expérience aux utilisateur·rices, nos comportements sur la toile sont surveillés en permanence car le modèle économique des géants du web marchand repose principalement sur la vente de nos données personnelles à des annonceurs publicitaires. À mesure que s'enrichissent les stocks de données et s'affinent les méthodes d'analyse et de recoupement de nos informations, le profilage est de plus en plus précis et intrusif.

Notre vie privée, un bien marchand ?

Nos données personnelles sont considérées comme des marchandises : les entreprises surveillent nos comportements à des fins commerciales ou politiques, notamment en sélectionnant la publicité et les informations que nous recevons.

Les GAFAM (Google, Amazon, Facebook, Apple et Microsoft) mais aussi les NATU (Netflix, Airbnb, Tesla, Uber) ou, en Chine, les BATX (Baidu, Alibaba, Tencent et Xiaomi) proposent des services « gratuits » au prix d'une mainmise sur nos libertés.

L'économie de l'attention (parfois qualifiée de capitalisme de surveillance) est devenue une activité très lucrative pour les industriels de la donnée.

Vers davantage d'auto-censure ?

La collecte massive de données (le Big Data) commence à avoir des impacts concrets sur nos vies (pour trouver du travail, obtenir des papiers, etc.) et peut entraver notre liberté d'expression.

Lorsque nous nous savons épiés, nous changeons de comportement. C'est pourquoi les données numériques peuvent conduire au refroidissement social.



Vers la fin du pseudonymat ?

Le pseudonymat, selon une idée reçue, encouragerait « un sentiment d'impunité ». Pourtant, la levée du pseudonymat n'est pas nécessaire pour identifier les individus qui tiennent des propos haineux. Elle aurait de fâcheuses conséquences car de nombreux·ses militant·es et professionnel·les ne seraient plus en capacité de s'exprimer et ne pourraient plus alerter l'opinion publique. Le pseudonymat est donc une condition de la liberté d'expression et du débat démocratique.



AVEC LES GAFAM: CONSOMMEZ MAINTENANT...

PAYEZ PLUS TARD !



LES OUTILS DES GAFAM TRANSFORMENT NOTRE RAPPORT À AUTRUI

Le modèle économique des plateformes qui font commerce de nos données personnelles est tout entier tourné vers la publicité ciblée. Leurs algorithmes sont donc conçus pour maintenir notre attention, notre dépendance à leurs outils et à leurs sélections d'informations, ce qui renforce une perception subjective de la réalité et modifie notre manière d'interagir et de débattre avec les autres.

Panneau 03 de l'exposition "Numérique : libérons nos pratiques !"



NUMÉRIQUE : LIBÉRONS NOS PRATIQUES! 03

SURVEILLER ET PUNIR 2.0

Les GAFAM et consorts ne sont pas les seuls à être friands de nos données : nous avons appris en 2013, grâce aux révélations d'Edward Snowden, que les éléments constitutifs de nos identités dans le cyberspace attisent également la curiosité des services gouvernementaux. Au nom de la lutte contre le terrorisme, certains États captent bien plus d'informations que « Big Brother » ne l'aurait jamais rêvé...



Toutes fiché·es ? Les lois relatives au renseignement et à la surveillance internationale de 2015 ont considérablement élargi les pouvoirs de surveillance des services administratifs français. Ils imposent aux opérateurs télécom et aux hébergeurs de conserver pendant un an les données de connexion de l'ensemble de leurs utilisateur·rices.

La censure administrative et la surveillance d'État

Une batterie de mesures liberticides a été adoptée ces dernières années, en France comme dans le monde. De la censure de contenus sans décision du pouvoir judiciaire à la création de fichiers et au développement de la surveillance biométrique, l'arsenal de contrôle s'est beaucoup étoffé et il est de plus en plus privatisé.

Les coupures partielles ou totales

Les États ont de plus en plus souvent recours à des coupures partielles ou totales des services du réseau. Les ONG en ont compté 75 en 2016 dans le monde, 108 en 2017 et 188 en 2018. Toutes les régions du monde sont concernées mais l'Asie et l'Afrique sont les plus affectées. Les coupures Internet, couplées aux techniques de ralentissement du débit ou au filtrage de sites, sont devenues de véritables moyens de censure de mouvements sociaux pour les gouvernements, avec l'appui des multinationales des télécommunications.



REMISES EN CAUSE DE LA NEUTRALITÉ DU RÉSEAU

La neutralité du Net exclut toute discrimination à l'égard de la source, de la destination ou du contenu de l'information transmise. Ainsi, ce principe garantit aux utilisateur·rices un accès libre et illimité aux applications et services distribués sur le réseau.

Toutefois, les fournisseurs d'accès à l'Internet (FAI), égaillés par les industries culturelles (qui fournissent du contenu), voudraient être en mesure de ralentir certains usages intensifs en bande passante en donnant une priorité de transport à certains services et applications moyennant rémunération.



Panneau 04 de l'exposition "Numérique : libérons nos pratiques !"



NUMÉRIQUE : LIBÉRONS NOS PRATIQUES! 04

► NOTRE RAPPORT À L'INFO TRANSFORMÉ

La liberté d'informer et le droit à la communication sont des droits humains fondamentaux. Tout comme l'imprimerie, qui a radicalement amplifié et accéléré la diffusion des savoirs, l'Internet a transformé en profondeur notre rapport à l'information. Mais encore faut-il y avoir accès et en maîtriser les rouages.



Démocratiser l'accès à la société de l'information

Près de la moitié de la population mondiale est encore privée d'un accès à l'Internet en 2018. La « fracture numérique », c'est-à-dire l'inégalité d'équipement et de connexion au réseau, est toujours béante: l'accès à l'Internet reste un privilège et ses exclus sont nombreux. De plus, bénéficier d'une connexion ne suffit pas: il existe aussi de profondes inégalités en matière de « littératie numérique » – soit l'ensemble des compétences requises pour s'informer, décrypter et participer au débat démocratique à l'heure de l'information « dématérialisée ».

Libérer la parole
L'Internet a le potentiel de libérer la parole et de faciliter l'accès aux moyens d'expression, y compris pour les exclus et les minorités, pour les personnes dont les droits sont bafoués ou qui sont exposées à différentes formes de censure. L'Internet devrait donc permettre à chacun de communiquer, d'accéder à l'information et de créer des liens à l'échelle mondiale.

Utiliser des formats ouverts

Avec l'avènement du traitement automatisé de l'information, les fiches cartonnées ont été remplacées par des fichiers qui stockent les données dans des formats dont les spécifications sont tenues secrètes: ce sont les formats fermés (comme les formats DOC et XLS de la suite bureautique de Microsoft Office, ou PSD et AI de la suite graphique d'Adobe). Lorsque ce type de format est abandonné par son éditeur, les fichiers ne sont plus lisibles. C'est pourquoi il est essentiel de privilégier des formats ouverts (tel que l'Open Document Format de la suite LibreOffice), afin que les fichiers soient indépendants d'un logiciel, qu'il soit aisé de les partager et qu'ils restent lisibles et réutilisables dans le temps.

Prendre soin de notre mémoire commune

Le web met notre mémoire collective à portée de doigt. Toutefois, nombre d'organismes de recherche, de médias indépendants, d'associations et de collectifs militants sont devenus tributaires d'outils propriétaires de libertés et de formats fermés, pour élaborer et communiquer leurs ressources documentaires. Les éditeurs de ces logiciels et plateformes (dont Microsoft, Google et Facebook) ont acquis un pouvoir grandissant sur notre mémoire commune et sont en mesure de nous interdire l'accès à des pans entiers de la production intellectuelle des vingt dernières années, en censurant ou en fermant des comptes. Face à cela, des initiatives collectives comme Wikipédia ou l'Internet Archive cherchent à promouvoir l'accès universel et pérenne à la connaissance, et s'emploient à sa valorisation et à sa préservation.

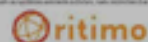
Pour aller plus loin
Toutes les références, les sources, les glossaires, une bibliographie et une bibliographie: ritimo.org/legis-numerique

LES ENJEUX D'UNE INFORMATION LIBRE

« La marchandisation de l'information, des outils de sa production et de sa diffusion [...] est un obstacle majeur à la diffusion d'une information indépendante, critique, diversifiée et présentant une "autre vision possible" de nos sociétés, fondée sur des valeurs de solidarité, d'équité et de justice sociale. La logique des grands groupes de médias et des logiciels propriétaires va à l'encontre de l'idée de la libre circulation des savoirs et de la connaissance: elle nuit à la démocratie. » – Ritimo (extraît de la politique éditoriale)



Panneau 05 de l'exposition "Numérique : libérons nos pratiques!"



► DES LOGICIELS LIBRES POUR UN NUMÉRIQUE FAIT MAISON

Un logiciel est comparable à un plat cuisiné: sans sa recette (son code source), il est souvent impossible de savoir ce qu'il contient et les effets qu'il produit. Il est donc primordial de savoir qui l'a créé et à quelles fins car, si nous n'avons pas toutes l'envie d'écrire ou de comprendre comment fonctionne un logiciel, nous avons toutes la possibilité de choisir à qui nous accordons notre confiance.



Ouvrir le code
Les logiciels dont le code source est ouvert offrent plus d'indépendance et une meilleure maîtrise des coûts de maintenance et de développement. Accessibles à tous les usagers, ils favorisent l'innovation en permettant à de nouveaux acteurs d'être mis de dimension avec plus de moyens. Protéger du monopole des gros acteurs propriétaires de logiciels, ils facilitent la créativité et l'autonomie.

Mettre notre grain de sel?

Tout comme la cuisson transforme les aliments, la compilation transforme le code source d'un logiciel afin qu'un ordinateur puisse l'exécuter. Or, la plupart des logiciels dits propriétaires (ou propriétaires de libertés) sont distribués sans leur recette: il est donc presque impossible de distinguer les ingrédients qui les composent ou de juger de leur qualité, voire de leur innocuité. Pire: leurs licences contiennent des restrictions à leur utilisation, qui peuvent nous interdire d'essayer de comprendre leur fonctionnement, de les améliorer ou de les partager.

Reprendre le contrôle

Parce qu'ils sont développés de manière ouverte, les logiciels libres sont exempts de pièges commerciaux, de fonctionnalités d'espionnage ou d'enfermement de leurs utilisateurs. Comme ils sont distribués avec leur recette de fabrication (leur code source), il est possible d'étudier leur mode d'action, de les réutiliser, de les partager. Avec le logiciel libre, nous avons la possibilité de reprendre le contrôle de notre informatique au lieu d'être contrôlés par elle.

Cuisiner ensemble

Les logiciels libres sont le produit de projets coopératifs considérables qui existaient avant l'Internet mais dont il a grandement facilité le développement. Chacun est encouragé à apporter sa pierre à l'édifice: les logiciels libres enrichissent tout le monde sans appauvrir personne, tout en remettant du politique et du collectif dans nos pratiques.

Distinguer le libre du gratuit

Il y a souvent confusion entre libre et gratuit (en anglais, le mot free a ces deux sens). Seule la licence permet de distinguer un logiciel libre d'un logiciel propriétaire de libertés. Une des pratiques commerciales courantes des éditeurs de logiciels propriétaires consiste, par exemple, à fournir gratuitement une version de leur programme dépourvue de fonctionnalités importantes afin d'inciter ses utilisateurs à acheter sa version complète. Si un logiciel libre est presque toujours gratuit, un logiciel gratuit n'est donc pas nécessairement libre.

Pour aller plus loin
Toutes les références, les sources, les glossaires, une bibliographie et une bibliographie: ritimo.org/legis-numerique



LE CODE FAIT LOI

« Le code (...) définit la manière dont nous vivons le cyberspace. Il détermine s'il est facile ou non de protéger sa vie privée ou de censurer la parole. Il détermine si l'accès à l'information est global ou sectorisé. Il a un impact sur qui peut voir quoi ou sur ce qui est surveillé. Lorsqu'un code est écrit, il crée une réalité. » – Lawrence Lessig (professeur de droit à Harvard)

Panneau 06 de l'exposition "Numérique : libérons nos pratiques!"



DES LICENCES LIBRES POUR DES USAGES ÉMANCIPATEURS

Les logiciels libres sont délivrés sous des licences qui permettent de lutter contre la privatisation du code source. Pourtant, dans ce domaine aussi, certaines licences sont plus émancipatrices que d'autres.



Vers des communs numériques ?
« On parle du "bien commun" chaque fois qu'une communauté de personnes est amenée par le même devoir de prendre en charge une ressource dont elle hérite ou qu'elle crée et qu'elle s'auto-organise de manière démocratique, consensuelle et responsable pour en assurer l'accès, l'usage et la pérennité, dans l'intérêt général et le souci du "bien-vivre" ensemble et du "bien-vivre" des générations à venir. »

Qu'est-ce qu'une licence ?

La loi protège automatiquement et implicitement toutes les œuvres de l'esprit par le droit d'auteur-riche (ou le copyright² pour les pays de droit anglo-saxon). Cette protection est au bénéfice de l'auteur-riche et contre toute forme d'usage par des tiers. La mise à disposition d'une œuvre, qu'il s'agisse d'un logiciel ou non, doit donc être un acte volontaire et explicite. Cet acte s'exprime par l'adjonction d'une licence, un contrat type proposé aux acquéreur-euses de l'œuvre indiquant les droits qui leur sont concédés et les obligations éventuelles qui leur sont imposées. Les logiciels libres disposent donc tous de licences.

Une licence libre : la GPL

L'objectif de la licence GNU GPL est de garantir aux utilisateur-riche quatre libertés fondamentales :

- La liberté 0 est celle de faire fonctionner le programme comme nous le souhaitons, pour n'importe quel usage ;
- La liberté 1 nous offre le droit d'étudier le fonctionnement du programme et de le modifier ;
- La liberté 2 nous permet d'en redistribuer des copies ;
- La liberté 3 nous accorde l'autorisation de distribuer à quiconque des copies de nos versions modifiées.

La GPL met en œuvre la notion de copyleft³ dont les objectifs diffèrent de ceux du copyright : quand le copyright garantit exclusivement les droits de l'auteur-riche, le copyleft décrit les droits des utilisateur-riche. Le copyleft emploie ainsi le copyright pour accomplir l'opposé de son but habituel : au lieu des restrictions imposées, il accorde des droits d'utilisation.

Libre ou Open Source ?

L'emploi interchangeable des termes logiciel libre et Open Source est courant. L'un comme l'autre s'emploient pour décrire un logiciel dont le code source est ouvert. Pourtant, leurs licences respectives recouvrent deux visions du monde différentes : le libre véhicule un projet d'émancipation collectif que l'Open Source vide de sa substance philosophique et politique pour ne conserver qu'une approche technique et marchande (comme l'illustre le rachat de GitHub – une plateforme de partage de code Open Source – par Microsoft, en 2018). Framasoft, un réseau d'éducation populaire au libre, résume cette divergence par cette équation : « Logiciel libre = Open Source + éthique ».

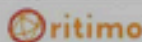


LES LICENCES CREATIVE COMMONS

L'initiative Creative Commons (« CC » en abrégé) est née de la volonté de proposer une famille organisée de licences pour les œuvres de l'esprit, qui permet de concilier souplesse et lisibilité. Toutefois certaines des licences CC sont augmentées de clauses qui interdisent une utilisation commerciale ou la diffusion des modifications d'une œuvre, ce qui restreint les cadres possibles d'utilisation et de diffusion ultérieures.



Panneau 07 de l'exposition "Numérique : libérons nos pratiques !"



NUMÉRIQUE : LIBÉRONS NOS PRATIQUES ! 07

CHANGER POUR LE LIBRE ? OUI, MAIS COMMENT ?

Au regard de la place que viennent occuper le numérique et l'Internet dans nos vies, il devient essentiel de se les réappropriés afin qu'ils ne présentent pas un risque de dépendance, voire qu'ils deviennent la source de manipulations ou d'oppressions. Oui, mais par où commencer ? Et comment se faire accompagner ?



Utilisons des logiciels libres

Il existe des logiciels libres pour tous les usages, et de nombreuses organisations les emploient au quotidien : pour naviguer sur le web (Mozilla Firefox, par exemple), éditer des documents de bureautique (LibreOffice), lire des contenus multimédia (VLC), gérer et retoucher ses photos (The GIMP), créer des images (Krita, Inkscape), voire pour gérer les fonctions de base de son ordinateur (à l'aide d'un système d'exploitation GNU/Linux)... Les alternatives sont nombreuses ! L'association Framasoft édite un annuaire, qui recense beaucoup de ces outils !

Rencontrons des libristes

Des moments de rencontre, d'échange et de pratique avec les militant-es qui défendent la liberté de circulation de l'information en ligne, la protection de la vie privée et la promotion des logiciels libres sont régulièrement organisés. Des formations et des sessions d'accompagnement au libre sont également proposées par des professionnelles. L'agenda du libre⁴ a vocation à recenser ces moments communs.

Contribuons à faire grandir le libre

Utiliser des logiciels et des services libres et en parler autour de soi, c'est déjà contribuer. Mais il existe de nombreuses autres manières de participer : signaler un bug⁵, rédiger un tutoriel⁶, traduire de la documentation, apporter son aide à l'organisation d'un événement autour du libre, faire un don monétaire... Toutes les participations à l'effort commun sont appréciées.

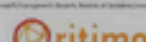
Adoptons un CHATONS !

L'association Framasoft a lancé en 2014 la campagne « Dégooglisons l'Internet » en proposant des alternatives libres aux GAFAM. Elle offre près d'une quarantaine de services en ligne sans publicité ni collecte de données personnelles. Face à l'énorme succès de l'initiative et devant le risque d'une nouvelle forme de centralisation, l'association a participé à la création d'un réseau « d'AMAP⁷ du libre » : le Collectif des Hébergeurs Alternatifs, Transparents, Ouverts, Neutres et Solidaires (les CHATONS). Adopter un CHATONS permet de se réappropriés ses données tout en s'impliquant dans un collectif qui prend soin de nos outils communs.

D'autres mondes (numériques) sont possibles !
Remplacer les outils des GAFAM par des services équivalents n'est pas le seul apport du libre ni son objectif principal : ce mouvement souhaite aussi former une société de consommation.



Panneau 08 de l'exposition "Numérique : libérons nos pratiques !"



NUMÉRIQUE : LIBÉRONS NOS PRATIQUES ! 08